

## Résumé des mandats

### Réunion du Congrès de l'ASSÉ Tenue les 12 et 13 février 2011 à l'UQÀM

## Ordre du jour

---

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.2 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès du 4 décembre 2010
  - 1.3 Présentation du déroulement du Congrès et des procédures
- 2.0 Bilan
  - 2.1 Associations étudiantes
  - 2.2 Comités et Conseils
  - 2.3 Action du 6 décembre
- 3.0 Revendication
- 4.0 Plan d'action
  - 4.1 Luttés en éducation
  - 4.2 Luttés contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics
  - 4.3 Autres luttés sociales
  - 4.4 Calendrier
- 5.0 Femmes
- 6.0 Élections
  - 6.1 Présentation
  - 6.2 Plénière
  - 6.3 Scrutin
  - 6.4 Procédures d'élections
- 7.0 Employé-e-s
- 8.0 Congrès d'orientation
- 9.0 Finances
  - 9.1 État des résultats
  - 9.2 Modifications aux prévisions budgétaires
  - 9.3 Politiques de dépenses
  - 9.4 Hausse des cotisations
  - 9.5 Fond d'entraide
- 10.0 Avis de motion
  - 10.1 Dépôt des avis de motion
  - 10.2 Traitement des avis de motion
- 11.0 Varia
- 12.0 Levée

## Procédures

---

### Lecture et adoption du procès-verbal

1. L'adoption du procès-verbal du Congrès du 4 décembre 2010.

## Revendications

---

1. Que les associations étudiantes consultent leurs membres sur les revendications suivantes pour la campagne de la prochaine année scolaire :

- Contre toute hausse des frais de scolarité et de frais afférents, dans une perspective de gratuité scolaire;
- Contre le mal-financement des universités dans une optique de revalorisation de celles-ci; et,
- Que le gouvernement revoie la politique de financement des universités afin de mettre fin à la course aux étudiantes et étudiants entre les institutions postsecondaires.

## Plan d'action

---

### Luttes en éducation

1. Que l'ASSÉ organise une manifestation nationale le 31 mars 2011 contre le dégel actuel et les hausses envisagées des frais de scolarité;

Que soient intégrés aux propos de cette manifestation des considérations concernant l'ensemble du budget provincial;

Que l'ASSÉ appelle à une journée de grève pour cet événement.

2. Que l'ASSÉ tienne et encourage à tenir des actions de visibilité ou de perturbation et d'éducation populaire visant à informer la population étudiante de la situation en éducation, particulièrement concernant les frais de scolarité dans un contexte de lutte pour la protection des services publics;

Que cette campagne soit coordonnée au national;

Que cette campagne se tienne principalement au mois de mars et vise à maximiser la participation à la manifestation du 31 mars.

3. Que l'ASSÉ lance et distribue massivement, à la rentrée automne 2011, dans tous les campus du Québec, un *Ultimatum* spécial Grève générale illimitée (GG!) dans le but d'informer la population étudiante de l'histoire de la GGI, des raisons de son utilisation.

Que cet *Ultimatum* soit distribué massivement lors des journées d'action sur lesdits campus.

4. Que les associations consultent leurs membres sur le plan d'action suivant pour la prochaine année scolaire :

- Durant tout l'automne : prise de mandats en faveur d'une grève générale illimitée à l'hiver 2012;
- Qu'il y ait une grande manifestation contre la hausse des frais de scolarité comme moment fort de la session. Que celle-ci soit accompagnée d'une journée de grève nationale (début novembre);
- Que l'on appelle à une journée de perturbation économique à la suite de la grande manifestation (fin novembre);
- Que l'ASSÉ invite le Premier ministre, ainsi que la Ministre de l'Éducation, le Ministre des finances et la Secrétaire du trésor à une rencontre pour les informer de nos revendications et leur faire part de notre ultimatum (décembre ou janvier);
- Hiver 2012 : Si le gouvernement n'a pas renoncé à augmenter les frais de scolarité, que l'on entame les procédures en vue du déclenchement d'une grève générale illimitée victorieuse.

5. Que la rencontre nationale étudiante de lutte contre la hausse des frais ait lieu les 7 et 8 mai 2011.
6. Que les objectifs de la rencontre soient :
  - Rassembler l'ensemble des associations étudiantes du Québec désirant lutter contre la hausse des frais de scolarité;
  - Poser les bases de la collaboration entre les associations étudiantes pour la lutte à venir;
  - Réfléchir au plan d'action et aux revendications à adopter pour mettre fin à la hausse des frais.
7. Que l'ensemble des associations étudiantes, toutes affiliations confondues, soit invité à y participer, et ce, peu importe leur taille (modulaire, départementales, facultaires ou de campus).
8. Que les Comités de mobilisation soient invités à participer à la rencontre.
9. Que chaque délégation soit composée d'un maximum de 3 délégué-e-s dûment mandaté-e-s par leur association ou leur comité. Que chaque délégation soit composée préférentiellement d'au moins une femme et qu'aucune délégation ne soit formée de plus de deux hommes.
10. Que le code de procédures utilisé tout au long de la rencontre soit le code CSN.
11. Que seules les associations étudiantes aient un droit de vote selon le principe d'un vote par association.
12. Que les propositions suivantes soient débattues lors du point de procédures à la rencontre :
  - Que les observatrices et les observateurs aient un droit de parole non-prioritaire; et,
  - Que les tours de parole soient donnée d'abord aux associations étudiantes et ensuite au Comités de mobilisation.
13. Qu'une lettre d'invitation soit envoyée à l'ensemble des associations étudiantes collégiales et universitaires dès la semaine prochaine.
14. Que les membres des exécutifs nationaux soient présentes et présents, mais qu'ils et qu'elles n'aient ni droit de parole, ni de proposition, ni de présentation.
15. Que lors de cette rencontre, l'alternance homme-femme soit priorisée dans les tours de parole.
16. Que l'ASSÉ organise une rencontre avec les autres organisations étudiantes nationales dans le but de leur présenter le projet de rencontre nationale étudiante contre la hausse des frais de scolarité. Qu'il y ait un délégué et une déléguée membre à la rencontre.
17. Que l'ASSÉ soit responsable de coordonner la logistique (hébergement, nourriture, location des salles et facturation).

### **Luttes contre la tarification, les compressions et la privatisation des services publics**

1. Que l'ASSÉ participe à la manifestation du 12 mars 2011;  
Que l'ASSÉ organise un contingent gratuit scolaire et que l'ASSÉ produise un tract mettant de l'avant cette revendication. Que ce tract appelle à un élargissement, une démocratisation et une radicalisation

du mouvement.

2. Que les propositions de l'ASSÉ pour le plan d'action de la Coalition pour le printemps 2011 soient les suivantes :

- Que la Coalition organise des actions de perturbation directe visant les député-e-s à une date prédéterminée suivant le dépôt du budget
- Que la Coalition organise, au mois d'avril ou de mai, une action nationale d'occupation visant une entreprise profitant d'un ou des privilèges privant l'État de revenu et que la participation étudiante ne soit pas réduite à une manifestation d'appui.

3. Que le Congrès invite les associations membres à consulter leurs assemblées générales sur les suites de la lutte contre le budget dans le but d'alimenter le plan d'action de la Coalition pour l'automne 2011.

### **Autres luttes sociales**

1. Que l'ASSÉ affirme sa solidarité et son appui aux travailleuses et travailleurs de l'usine Electrolux de l'Assomption qui seront mises et mis à pied;

Que l'ASSÉ fasse la promotion du syndicalisme de combat comme moyen de mener la lutte aux patrons d'Electrolux

Que l'ASSÉ contacte l'association étudiante du Cégep l'Assomption pour voir si des rapprochements sur cette question sont possibles.

### **Calendrier**

1. D'adopter le calendrier suivant:

Durant toute la session:

- Tournée de sensibilisation à l'hétérosexisme et à l'homophobie dans les cégeps (Plan Q en collaboration avec la Coalition jeunesse montréalaise de lutte à l'homophobie et Politi Q);
- Tenue d'assemblées générales avec des points de la hausse de cotisations à l'ASSÉ et le Congrès d'orientation (d'ici au Congrès annuel).

Printemps:

- Manifestation lors du grand rendez-vous des rencontres collégiales à Québec;
- 26-27 février 2011: Camp de formation d'hiver pour les dix ans de l'ASSÉ;
- 4 mars 2011: Party pour les dix ans de l'ASSÉ;
- 8 mars 2011: Participation à la journée internationale des femmes;
- 15 mars 2011: Appui à la journée internationale opposée à la brutalité policière;
- 31 mars 2011: Manifestation nationale contre la hausse des frais de scolarité (grève)
- 14 et 15 avril 2011: Participation au colloque sur les réalités homosexuelles et l'homophobie (Table nationale de lutte contre l'homophobie du réseau collégial et du réseau scolaire);
- 7 et 8 mai 2011: Rencontre nationale étudiante de lutte contre la hausse des frais;
- 23 et 24 avril 2011: Congrès annuel
- 1er mai 2011: Participation à la manifestation syndicale et appui aux autres activités du 1er mai;
- 3 au 5 juin 2011: Congrès d'orientation;
- 6 au 9 juin 2011: Actions lors de la conférence de Montréal;
- 15 mai au 15 juin 2011: Tournée des écoles secondaires.

## **Femmes**

---

1. Que les associations membres entament une réflexion sur les perspectives de luttes de la CQMMF.
2. Que se tienne une tournée de mobilisation féministe à la session d'hiver 2011.

## **Élections**

---

### **Scrutin**

1. L'élection de Maxime Larue au poste de Secrétaire aux relations internes.
2. L'élection de Marc-André Beauchamp au Comité mobilisation.

### **Procédure d'élections**

1. (Avis de motion) De supprimer la totalité de l'Annexe A : « Procédures d'élection du Conseil exécutif » et l'Annexe B : « Procédures d'élection des Comité » des présents Statuts et règlements et de les remplaces par l'Annexe B du procès-verbal.

## **Employé-e-s**

---

1. De constater la démission de Jean-François Filiatrault.
2. Que l'ASSÉ ouvre deux postes de permanence syndicale de 20 heures par semaine;  
Que l'entrée en poste ait lieu le plus rapidement possible; et,  
Que suite à cette année, un bilan critique soit produit par le Conseil exécutif en poste dans le but d'évaluer les impacts réels que ce changement aura eu sur la permanence à l'ASSÉ.
3. Que soit créé un comité d'embauche composé de Hugo Bonin, Delphine Labrecque-Synnott et Philippe Éthier;  
Que les pouvoirs et devoirs sur Comité d'embauche soient ceux décrits par la politique d'embauche présente en annexe D du cahier de préparation du présent Congrès.
4. Que l'embauche pour les deux postes de permanence syndicale soit faite selon les modalités prévues dans la politique d'embauche.  
Que le Comité d'embauche fasse un bilan de l'application de la politique d'embauche à la fin du processus.
5. Que le calendrier d'embauche soit le suivant:
  - 15 février au 25 février 2011: Diffusion de l'offre d'emploi;
  - 28 février au 2 mars 2011: Entrevues;

- 4 mars 2011: Remise du rapport du processus d'embauche;
- 7 mars 2011: Embauche en Conseil de Coordination.

## **Finances**

---

### **Modifications aux prévisions budgétaires**

1. L'adoption des révisions budgétaires en Annexe F du cahier de Congrès.

### **Politique de dépenses**

1. De remplacer la politique de dépense par l'Annexe C du procès-verbal.

## **Avis de motion**

---

### **Dépôt des avis de motion**

1. *Considérant le centrisme démocratique au sein de la Coalition apposée à la tarification et privatisation des services publics et de l'Alliance sociale;*

*Considérant la démobilisation au sein des organisations membres de ces grands regroupements;*

*Considérant que la Coalition et l'Alliance sociale ont des principes d'action qui un peu à voir avec le syndicalisme de combat;*

Considérant l'urgence de mener à terme la lutte contre le dégel actuel et la hausse massive envisagée des frais de scolarité;

Que l'ASSÉ se dissocie de la Coalition opposée à la tarification et privatisation des services publics afin de recentrer ses énergies sur la lutte actuelle contre la hausse des frais de scolarité.

(Déposé par le SECMV pour la reconsidération de la résolution 4.3.5.5 du Congrès des 14 et 15 novembre 2009)

2. Que le Congrès d'orientation de l'ASSÉ du 3 au 5 juin soit reporté à une date ultérieure.

(Déposé par l'AÉMSP-UQAM pour la reconsidération de la résolution 4.3.3 du Congrès des 8 et 9 mai 2010)

### **Traitement des avis de motion**

1. D'abroger l'alinéa 2 de l'article 12 « Éligibilité » du Chapitre 3 « Congrès ».

2. De rajouter « , le Comité de mobilisation » entre « le Comité femmes » et « le Comité journal » dans l'article 20 « Composition » du Chapitre 5 « Conseil de Coordination ».

3. D'abroger la deuxième phrase de l'article 23 « Éligibilité » du Chapitre 5 « Conseil de Coordination. »

4. De réécrire l'article 25 « Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination » comme suit :  
La ou le Secrétaire Général-e du Conseil de Coordination doit provenir d'une association membre de l'ASSÉ au moment de son élection.
5. De biffer le chiffre dans le dernier paragraphe de l'article 27 « Composition » du Chapitre 6 « Conseil exécutif » et de remplacer « Conseil exécutif » par « Congrès »
6. D'abroger le point 3 de l'article 28 « Éligibilité » du Chapitre 6 « Conseil exécutif.
7. De remplacer la première phrase de l'article 31 « Éligibilité et durée des mandats du Chapitre 7 « Comités de travail » par « Les candidats et candidates devront avoir le statut d'étudiant ou d'étudiante et être élu-e suivant les procédures d'élection ».
8. De remplacer « membre » par « étudiantes et étudiants » dans l'article 30 « Composition » du Chapitre 7 « Comités de travail ».
9. De remplacer le mot « membre » par « étudiantes et étudiants » dans l'article 30 « Composition » du Chapitre 7 « Comités de travail ».
10. De réécrire les articles « Éligibilité » des Chapitres 8 et 10 (articles 48 et 46) comme suit : « Pour être éligible, le candidat ou la candidate doit être étudiant ou étudiante ».
11. De réécrire l'article « Éligibilité » du Chapitre 9 comme suit : « Pour être éligible, la candidate soit être étudiante.
12. De remplacer le mot « membre » par « étudiante » dans l'article 40 du Chapitre 9.

## **Varia**

---

1. Motion soleil pour le glorieux Robin Duguay pour ce majestueux festin durant la fin de semaine.
2. Motion soleil pour le praesidium.

**\*\* En cas de disparités entre le présent résumé des mandats  
et le procès-verbal, le procès-verbal a préséance. \*\***